

Affaires extérieures

La question suivante, devenue d'ailleurs bien familière aux députés, s'est révélée la plus épineuse de toutes les négociations, à l'exception peut-être de certains arrangements bilatéraux avec la France; je veux parler du retraitement. J'estime nécessaire de fournir autant que possible à la Chambre une évaluation ou une explication, de profane d'ailleurs, des divers éléments qui entrent en jeu dans cette question très complexe et cruciale.

Essentiellement, deux conceptions du retraitement ont cours parmi les pays de la communauté mondiale. La première, à laquelle le président Carter des États-Unis a fait allusion tout récemment, veut qu'un programme civil de développement du nucléaire ne comporte pas nécessairement de retraitement. Il convient de faire remarquer que le président et le gouvernement des États-Unis n'ont pas exclu à tout jamais le recours à une forme quelconque de retraitement. Le président a déclaré—ce avec quoi nous sommes d'accord—que le retraitement entraîne la prolifération du plutonium et que, puisqu'il est inévitablement lié aux réacteurs surgénérateurs à neutrons rapides, il vaut mieux attendre d'en savoir bien davantage avant de nous lancer dans la mise au point et dans l'utilisation de ces réacteurs, et qu'il importe d'examiner bien attentivement par exemple la façon dont le retraitement se fera, la nature des contrôles et d'autres questions connexes.

Il y a une seconde ligne de pensée, qui, selon les scientifiques, se défend également, bien qu'il y ait des divergences de vue et que le sujet n'encourage pas l'objectivité. Si l'on en croit le président de la République française, le chancelier de l'Allemagne et tous les dirigeants de la Communauté économique européenne ou de ce qu'on pourrait appeler les pays industrialisés à court d'énergie, c'est à toutes fins utiles la seule source d'énergie à leur disposition; c'est du moins ce qu'ils prétendent. Je ne tiens pas à me quereller avec eux là-dessus, bien que le député de Kingston et les Îles ne semble pas d'accord avec ce que j'avance.

J'ai suffisamment observé des pays comme l'Allemagne pour savoir qu'ils se retrouveraient dans une situation très difficile s'il leur fallait renoncer complètement à leur programme civil d'énergie nucléaire. C'est là une question d'opinion. Je le répète, ils considèrent que le retraitement constitue un élément essentiel et indispensable de leur programme civil. Leur argument se défend, du moins au premier abord, aux yeux du profane. Je reviendrai d'ailleurs plus loin sur les raisons pour lesquelles il faut parfois se méfier du jugement des profanes dans ce domaine. Le fait est que le retraitement permet de réutiliser jusqu'à 60 fois la même quantité d'uranium, exactement comme le permet l'utilisation classique de l'uranium enrichi, et rien de plus.

Les pays qui, depuis quatre ans, ont le plus souffert économiquement des mesures que les pays de l'OPEP ont prises et de la hausse générale du prix des combustibles fossiles veulent effectivement utiliser au maximum toutes les sortes de combustibles à leur disposition et ils ne peuvent pas tout bonnement renoncer à un procédé qui donne un rendement 60 fois plus grand que le matériau non retraité.

Je vous ai exposé, en les simplifiant à l'extrême, les deux principaux points de vue. On a tort de croire qu'ils s'excluent mutuellement, et c'est une erreur que commettent souvent bien des gens. D'une part, les Européens ne se lancent pas tête baissée dans le retraitement et dans la production de surgéné-

rateurs à neutrons rapides. En fait, même selon l'hypothèse la plus optimiste, la situation n'aura probablement pas beaucoup changé d'ici l'an 2000 et au delà. Je répète que ces pays n'ont pas encore pris position. On aurait également tort de croire que les États-Unis s'opposent totalement au retraitement ou aux surgénérateurs à neutrons rapides.

Je me permets de signaler que les autorités américaines ont pris ces derniers mois des initiatives qui ont toutes eu une certaine incidence sur la politique canadienne et sur les négociations. Tout d'abord, les États-Unis ont décidé de poursuivre au même rythme les recherches sur certains aspects du problème en question. Les Américains se sont remis à exporter de l'uranium enrichi vers l'Europe; ils ont fourni de l'uranium à l'Inde et ils ont conclu un arrangement avec le Japon pour que ce pays puisse exploiter son usine pilote de retraitement.

Tous ces changements sont survenus depuis que les premières déclarations sur le retraitement ont été faites; tous ces problèmes brûlants ont été abordés au sommet de Londres, où la question de l'énergie a été débattue à fond. À l'issue de ces entretiens, les participants ont décidé d'essayer non seulement de savoir ce que pense un groupe ou l'autre et de tenir compte des réactions parfois émotives des profanes, mais aussi de procéder notamment à une évaluation scientifique exhaustive de ce qu'on appelle le cycle complet du combustible.

Cette décision qui a été prise au mois de mai a été à la base d'un autre changement. À cette occasion, puis subséquemment, au cours d'un entretien entre le chancelier Schmidt et le premier ministre lors de la visite du dirigeant allemand au Canada, il a été décidé que cette étude ne devait pas être menée uniquement par les membres du club des fournisseurs ou club nucléaire. On a donc invité d'autres pays, et notamment certains pays du bloc de l'Est comme l'Union soviétique ainsi que les pays d'Amérique latine, à participer au Programme international d'évaluation du cycle du combustible. On a pu dès lors accorder plus de crédit aux résultats que si l'étude n'avait été menée que par les quelques pays fournisseurs.

● (1552)

Voilà les éléments qui, combinés à ces deux options, entrent en jeu dans nos discussions avec la CEE à propos de l'ensemble des circonstances mayennant lesquelles nous serions prêts à reprendre les expéditions. Je souligne que cet embargo, qui date maintenant d'un an, commence à susciter des difficultés très onéreuses et à imposer de lourds fardeaux à nos amis de la CEE qui sont également nos alliés, et, comme nous, membres de l'alliance occidentale et membres de l'OTAN; dans ce contexte, nous pouvons difficilement les considérer comme suspects.

Compte tenu de ce que j'ai décidé concernant notre désir de maintenir de bonnes relations avec l'Europe, un entêtement déraisonnable de notre part à ne pas reprendre les expéditions serait nettement considéré comme un geste défavorable—en fait, on l'a déjà interprété de cette façon dans certains milieux. Néanmoins, nous n'étions pas prêts à négocier un accommodement où l'on faisait fi des garanties canadiennes, que ce fût relativement à ces autres éléments que j'ai mentionnés plus tôt et au sujet desquels il y a eu d'importantes améliorations par rapport à l'accord de 1959, ou que ce fût au sujet des approvisionnements en matières nucléaires sans qu'aucune restriction n'ait été imposée au regard du retraitement.